



Comité français pour l'environnement
et le développement durable

COMITE DE SELECTION DU 22/04/03



CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT

Un Agenda 21 pour le développement durable de l'Hérault

Porteur du projet : **Bernard Ode, directeur général des services**

Contact : **Khansa El Kouki, chargée de mission**

Territoire représentatif de l'arc méditerranéen, le Département de l'Hérault présente une diversité et une qualité exceptionnelle de milieux naturels qui lui confèrent une forte attractivité. Se traduisant par l'une des plus fortes pressions démographiques de France (840 000ha – +1,3% par an), cette attractivité menace l'intégrité de ces milieux fragiles. Le département s'est donc engagé en 1999 dans une démarche de développement durable, intitulée « Hérault 2005 », qui s'est notamment traduite par une très vaste consultation des Héraultais et par la mise en œuvre d'un Agenda 21.

1/L'approche globale du développement durable dans le projet :

La démarche consiste à réaliser, avec la mobilisation de l'ensemble des habitants du département, un travail d'anticipation pour accompagner au mieux le passage au delà du seuil psychologique du million d'habitants autour de l'année 2005. « Anticiper les besoins pour agir et non subir » André Vezinhet, Président.

L'Hérault présente des contrastes sociaux marqués : taux métropolitain le plus élevé de personnes en difficulté, profils sociaux les plus dynamiques, création d'emplois et d'activités élevée. Le Conseil général a pris conscience que la durabilité de la croissance et du développement économique et social de son territoire ne peut être garantie que par une véritable gestion économique de ses ressources et une bonne maîtrise des impacts des activités humaines sur ses milieux. Le développement durable permet la mise en synergie de l'environnement, de l'économie et de la solidarité sociale, tout en impulsant de nouveaux moyens de fonctionnement, des objectifs plus transversaux exprimés dans une logique de projet. L'Agenda 21 identifie les conditions d'utilisation, de préservation, de partage et de transmission du patrimoine collectif aux générations futures.

Basée sur la plus large concertation possible, le projet traite du financement du plan quinquennal routier prenant en compte la spécificité de chaque territoire, la construction d'une halle de sport pour chaque collège, de l'aide à l'économie de services à la personne ou de la politique de l'eau...

Note d'évaluation par le comité d'expert

1 2 3 4
—————▶

2/La participation des acteurs concernés selon les phases du projet :

Les quatre objectifs fixés à l'Agenda 21 montrent l'importance stratégique et opérationnelle accordée à la participation des acteurs départementaux :

- Intégrer les actions dans le concept de développement durable
- Sensibiliser et orienter les partenaires locaux publics et privés, en construisant l'exemple
- Proposer des repères pour éclairer et anticiper tant du point de vue du Conseil général qu'en lien étroit avec d'autres dispositifs d'action publique, au niveau local, national, international
- Induire un ancrage territorial du concept et de la démarche

On retrouve ce souci de mobiliser les partenaires et les leviers d'action potentiels au sein de l'étude-action conduite en 2002 par le groupement de cabinets conseils IMBE/Alpha Ville, chargé d'accompagner la démarche de diagnostic et d'élaboration. Cette étude a permis d'évaluer les moyens propres du Conseil général et a proposé une méthode de déclinaison territoriale, avec pour objectif d'identifier les partenariats et les moyens d'action requis, pour favoriser l'ancrage de l'Agenda 21 à des niveaux très locaux (avec partenariats institutionnels, privés et associatifs).

Le comité de pilotage, réuni en avril 2002, a fixé le calendrier des travaux : diagnostic ; définition des orientations stratégiques et du périmètre du programme ; programmation et définition des actions (en cours) ; suivi et évaluation. Parallèlement, une enquête sur ces grands axes a été conduite auprès des 3 480 agents du département.

Note d'évaluation par le comité d'expert

1 2 3 4
—————▶

3/ Les moyens mis en œuvre pour la participation et la mobilisation

Une vaste consultation de la population de l'Hérault a été organisée en novembre 2002, sous la conduite de la SOFRES. Cette consultation portait à la fois sur les grands axes de l'Agenda 21 et sur les attentes de la population. 400 000 Héraultais ont été consultés (distribution de questionnaires et mise en ligne sur le site du département), parmi lesquels 20 000 ont répondu. Points forts parmi ces réponses : climat, cadre de vie, richesses naturelles, afflux de population. Points faibles : l'emploi, la fragilité de l'environnement, une urbanisation pas toujours maîtrisée. 94% des répondants approuvent les initiatives du Conseil général pour le développement durable, 80% pour l'économie de services à la personne, 83% pour les quatre dynamiques territoriales (cœur d'Hérault, Piémont biterrois, Aire métropolitaine de l'est héraultais, Cités maritimes). L'environnement arrive en première position pour le développement des pôles d'excellence.

Note d'évaluation par le comité d'expert

1 2 3 4
_____→

4/ Le caractère novateur de la démarche:

Deux objectifs prioritaires caractérisent les actions concrètes déjà mises en œuvre dans le cadre du programme et lui donnent un caractère innovant : la démultiplication de l'action (effet de levier) et la recherche des partenaires les plus opérationnels pour des résultats concrets. Le Département consacre ainsi une part importante de son budget aux associations d'éducation au développement durable, en particulier en milieu scolaire (en 2001 : 686 000 euros, 166 emplois directs ; 40 000 scolaires touchés). Dans le domaine de la HQE, le Département, administrateur de l'association HQE, a d'abord mis en œuvre deux programmes de construction de collèges HQE (Villeneuve et Montpellier). Il a aussi impulsé la création de l'association interdépartementale pour la HQE dans les territoires, qui essaime auprès des acteurs locaux. Il a engagé l'Union régionale des HLM à créer une charte méditerranéenne de l'habitat.

Note d'évaluation par le comité d'expert

1 2 3 4
_____→

5/ Les acquis effectifs:

De nombreuses réalisations sont à l'actif de l'Agenda 21, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la HQE, mais aussi de l'eau, de la construction et des déchets du BTP, de la gestion des espaces naturels :

- création du « Réseau fédérateur Eaux et Milieux », mise en réseau et valorisation des données sur l'eau, visant à réduire les effets de la compartimentation des responsabilités sur l'eau, dans un territoire caractérisé par la présence de zones sensibles : étangs, littoral, et par les fluctuations saisonnières. Dans le cadre de son programme Hydrology for Environment Live and Policy (HELP), l'UNESCO a retenu le bassin de l'Hérault pour l'exemplarité de sa démarche.
- élaboration d'une carte des routes départementales, indiquant le facteur risque « transport de matières dangereuses, pollutions et vulnérabilité des eaux souterraines »
- dans le domaine des déchets liés aux infrastructures et aux grands travaux routiers, définition d'un plan d'actions départemental pour limiter la production de déchets et optimiser la valorisation : recours aux matériaux recyclés, évaluation des gisements par nature de déchets, développement de filières (mâchefers, pneus sols, enrobés recyclés)
- dans le domaine des espaces naturels, le département a créé une agence opératrice de la politique foncière, pionnière en la matière. Les domaines acquis sont aujourd'hui aménagés et valorisés dans le cadre de plans de gestion écologique, forestiers et paysagers, en particulier sur le littoral, en coordination avec les communes et le Conservatoire du littoral. Ces plans garantissent la préservation de l'espace et la lutte contre la cabanisation et permettent de développer des actions d'animation, à la croisée de diverses politiques départementales : découverte des espaces naturels pour des jeunes de quartiers urbains difficiles, par exemple.

Note d'évaluation par le comité d'expert

1 2 3 4
_____→

SCORE FINAL: /20, Commentaires

.....
.....
.....